



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le 30/06/2025

ID : 087-218717809-20250625-2025032-DE



2025-032

**Nombre
de Conseillers :**

**en exercice -23-
présents 17
votants 20**

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**

Le 25 juin

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2025

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, M. LAUSERIE Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. FOURNIER, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, M. LACOUCHIE, M. CHAUGNY, Mme DELOS, Mme DOUSSAINT

ABSENTS : Mme BESSE, M. PREUILH, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. BÉNARD

Pouvoirs : Mme BESSE donne pouvoir à Mme FOUCAUD, M. PREUILH donne pouvoir à M. FOURNIER, Mme DA SILVA donne pouvoir à Mme LE GUEN

Monsieur Pierre CHEVALIER a été élu secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Commune, Madame le Maire propose de procéder à des réajustements de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

Elle explique ces réajustements et soumet au Conseil Municipal la décision modificative n°1 du Budget Principal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **APPROUVE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL ci-dessous,**

FONCTIONNEMENT			
DÉSIGNATION DES ARTICLES		RECETTES	DÉPENSES
N°	INTITULÉ		
Chapitre 011 : Charges à caractère général			
615231	Voiries		-1 848,96€
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante			
65742	Subvention de fonctionnement aux entreprises		+4 500,00€
Chapitre 042 : Opération ordre de transfert entre section			
72	Production immobilisée	+2 651,04€	

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL

<u>INVESTISSEMENT</u>			
DÉSIGNATION DES ARTICLES		RECETTES	DÉPENSES
N°	INTITULÉ		
<u>Chapitre 13 : Subventions d'Investissement</u>			
1323	Subvention d'Equipement Département	-1 594,00€	
13462	DSIL	+845,00€	
<u>Chapitre 21 : Immobilisations corporelles</u>			
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		+5 000,00€
2182	Matériel de transport		-14 400,04€
2183	Matériel informatique		+6 000,00€
<u>Chapitre 040 : Opération ordre de transfert entre section</u>			
2131	Construction bâtiment public		+1 940,94€
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		+710,10€

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 26/06/2025
Qualité : MAIRE